

**ISO**

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**RECOMMANDATION ISO  
R 60**

**MATIÈRES PLASTIQUES**

**DÉTERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE  
DES MATIÈRES À MOULER  
SUSCEPTIBLES DE S'ÉCOULER À TRAVERS UN ENTONNOIR DONNÉ**

**1<sup>ère</sup> ÉDITION**

**Avril 1958**

**REPRODUCTION INTERDITE**

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

## HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 60, *Détermination de la masse volumique apparente des matières à mouler susceptibles de s'écouler à travers un entonnoir donné*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 61, *Matières plastiques*, dont le Secrétariat est assuré par l'American Standards Association, Incorporated (ASA).

Au cours de la deuxième réunion, tenue à Turin, en octobre 1952, le Comité Technique confia l'étude de cette question à son Groupe de travail N° 5, *Propriétés physico-chimiques*, sous la présidence du Royaume-Uni.

La proposition élaborée par ce Groupe de travail fut présentée au Comité Technique lors de sa troisième réunion plénière, tenue à Stockholm, en août 1953; elle fut ensuite soumise par correspondance aux membres du Comité Technique, à titre d'avant-projet de Recommandation ISO.

Au cours de la quatrième réunion d'ISO/TC 61, tenue à Brighton, en octobre 1954, cet avant-projet fit l'objet d'un nouvel examen et fut adopté, sous réserve de quelques amendements, comme Projet de Recommandation ISO.

En date du 31 décembre 1955, le Projet de Recommandation ISO fut distribué à tous les Comités Membres de l'ISO et, compte tenu de quelques amendements, il fut approuvé par les 29 Comités Membres suivants, sur un total de 37:

Allemagne	Inde	Portugal
Australie	Irlande	Royaume-Uni
Autriche	Israël	Suède
Belgique	Italie	Tchécoslovaquie
Chili	Japon	Turquie
*Danemark	Mexique	Union Sud-Africaine
Espagne	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Finlande	Pakistan	U.S.A.
France	Pays-Bas	Yougoslavie
*Grèce	Pologne	

Aucun Comité Membre ne s'est opposé à l'approbation du Projet.

Le Projet de Recommandation ISO fut ensuite soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en avril 1958, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

---

\* Ces Comités Membres ont déclaré qu'ils n'avaient pas d'objection à formuler contre l'approbation du Projet.

## MATIÈRES PLASTIQUES

### DÉTERMINATION DE LA MASSE VOLUMIQUE APPARENTE DES MATIÈRES À MOULER SUSCEPTIBLES DE S'ÉCOULER À TRAVERS UN ENTONNOIR DONNÉ

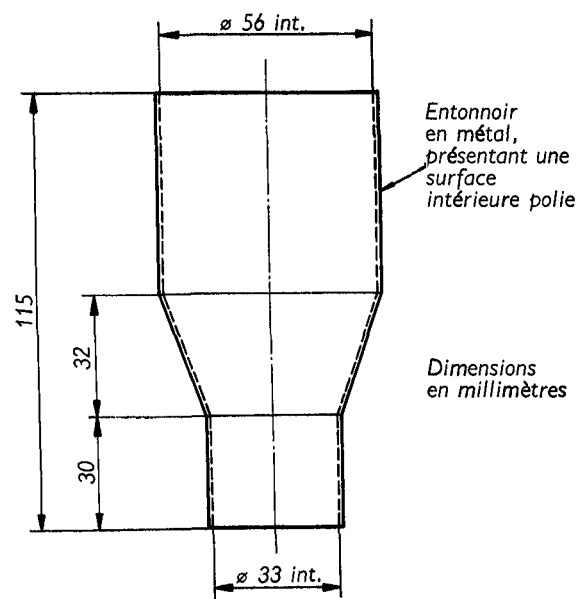
#### 1. OBJET

- 1.1 Cette méthode d'essai définit les conditions dans lesquelles est déterminée la masse volumique apparente, c'est-à-dire la masse par unité de volume, des matières à mouler non tassées, susceptibles de s'écouler à travers un entonnoir d'un modèle déterminé.
- 1.2 Quand cette méthode est appliquée à des matières composées de grains relativement gros, des résultats variables peuvent être obtenus, dus à l'erreur introduite lorsque le sommet du cylindre est arasé avec une lame à bord rectiligne.
- 1.3 La connaissance de la masse volumique apparente ne peut servir à comparer l'expansion ou le foisonnement de matières à mouler que si leur densité à l'état moulé est approximativement la même.

#### 2. APPAREILLAGE

- 2.1 L'appareillage comprend les éléments suivants:

- a) balance d'une précision de 0,1 g;
- b) cylindremesureur, soigneusement poli à l'intérieur, qui peut être réalisé en métal, d'une capacité de 100 ml  $\pm$  0,5 ml et d'un diamètre intérieur de 45 mm  $\pm$  5 mm.
- c) entonnoir, dont la forme et les dimensions sont indiquées sur la figure.



ENTONNOIR